



Anciennes pépinières Pichon – Parc urbain Compte-rendu de l'atelier du 10/10/2018



Contexte

Cet atelier était le deuxième d'une série de trois, avec un panel de participants composés d'habitants de Nîmes, de représentants d'instances participatives et de membres associatifs. Cette concertation porte sur le projet d'aménagement d'un parc sur le site des anciennes pépinière Pichon.

- Atelier 1 : diagnostic des enjeux du site actuel : voir Compte-rendu de l'atelier 1
- **Atelier 2 : objectifs d'usages du futur parc.**
- Atelier 3 : recommandations/orientation d'aménagement
- Réunion publique : présentation du travail du panel aux élus et aux autres habitants.

Participants

22 personnes étaient présentes à cet atelier, par rapport à 16 au premier¹. Un travail de remobilisation avait été fourni entre les deux ateliers par les services de la Ville et les membres du panel pour qu'il y ait plus de participants. Cet atelier était animé par Clémence Soud-Poncelin et Elsa Leteurtre de la société Lisode. Etaient présents Maxime Soens du cabinet de paysagistes Alep, de Christian Barban et de Raymond Guillou du service Urbanisme.

Agenda de la soirée

18h	Accueil des participants, distribution des badges, liste d'émergence
18h10	Introduction- rappel de la démarche, présentation du PPRI et du projet de bois des Noyers- présentation de l'agenda de la soirée
18h30	En sous-groupe : propositions d'objectifs d'usage pour répondre aux enjeux dégagés à l'atelier précédent
19h15	Mise en commun des propositions de chaque groupe et réactions des autres participants
19h50	Présentation du projet d'ALEP en comparaison avec les propositions des habitants
20h30	Verre de clôture de l'atelier

¹ Voir feuille émergence en annexe

Production des participants

Les participants se sont répartis en trois groupes pour travailler à partir des enjeux qui ont été dégagés à l’atelier précédent. Chaque table traitait d’un enjeu : les participants ont tous pu faire une proposition pour répondre à la thématique de travail qu’ils avaient choisie. Une première mise en commun en sous-groupe a permis une réflexion collective pour traduire l’enjeu en plusieurs objectifs. Puis chaque groupe a présenté aux autres son travail, ce qui a suscité des compléments, des questions et des réactions. Voici un tableau par enjeu, rassemblant les propositions du panel et les rapportant aux éléments du scénario proposé par Alep, le cabinet de paysagistes ayant étudié le projet de parc (se référer aux panneaux d’exposition en PJ).

Enjeu n°1 : Rendre le site accessible et sécurisé, connecté et connecteur.

Propositions du panel	Propositions d’Alep
<p>Un parc à accessibilité universelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des trottoirs aux abords d’une largeur d’au moins 1,40m - Des cheminements balisés dans le parc pour personnes à mobilité réduite et malvoyants. - Des places de parking PMR aux différents accès du parc 	<p>Pas de mention</p>
<p>Un parc accessible et favorable aux modes actifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prolonger les pistes cyclables du centre-ville à G. Bess - Gérer la cohabitation piétons-cycliste pour éviter les conflits d’usage - Mettre en place un parking pour l’accès par le sud 	<p>Voir page 8 – Fonctionnement, accès et limites</p> <ul style="list-style-type: none"> • « La proximité du centre-ville et du pôle multimodal du quartier de la gare facilite l’accès à la partie Nord du parc pour les piétons et les cyclistes ainsi que les riverains du quartier. » • Parking mutualisé le weekend en partie nord et aire de stationnement pérenne dans la partie Sud du parc, située en périphérie.
<p>Un parc sans coupure dangereuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pacifier le boulevard Allende (réduction de la vitesse, voie urbaine) - Investir dans la mise en place d’une allée cavalière 	<p>Voir Séquence 4 – Une continuité retrouvée p11</p> <p>Requalifier le boulevard en sinuant la route. Donner aux automobilistes le sentiment qu’ils traversent un parc. « Le boulevard périphérique n’est plus une coupure dans le territoire mais devient un élément de composition du site »</p>
<p>Un parc sécurisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermer certaines parties du parc la nuit - Mettre en place une surveillance 	<p>Fermeture partielle du parc, tout en gardant ouvertes en permanence les traversées.</p> <p>Voir page 8 – Fonctionnement, accès et limites</p>
<p>Un parc ouvert et traversant un espace public, en continuité avec les espaces verts du Sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des traversées est-ouest (Oran/Maupas ; Nemausus/Raynal ; Oslo/Fabre) - Favoriser la traversée Nord-Sud - Ne pas fermer le parc, qu’il fasse partie du paysage (sans clôture) - Ne pas privatiser le parc pour des logements - Connecter aux Bois des Noyers 	<p>« Liaison permanente permettant une circulation des piétons et cyclistes de jour comme de nuit entre les quartiers limitrophes. Les liaisons transversales Est/Ouest se développent par ailleurs pour donner au parc un statut fédérateur. » Voir p.8 Circulations Logements : Voir Une lisière de parc habité page 9</p> <p>« Poursuivre la promenade des berges... » voir Séquence 6 p11</p>

Enjeu n°2 : Faire vivre le parc comme un lieu d’activités, de rencontres, de mémoire et de pédagogie.

Propositions du panel	Propositions d’Alep
<p>Un lieu de rencontres et de détente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De grandes étendues enherbées (rapport à la terre) - Des aires de pique-nique (pouvant accueillir des groupes, scolaires notamment) - Un kiosque/une guinguette - Imaginer un large espace d’eau - Terrain de pétanque - Un marché 	<p>Voir Séquence 1 une entrée animée et ouverte sur la ville - page 9 <i>« L’ancienne maison de Maurice Pichon est reconvertie en lieu de restauration et en hôtel »</i></p> <p>Voir Séquence 3 Un lieu de découverte et de jeu p10 <i>« Le méandre enchanté constitue un vaste espace de jeux [...] grande prairie et ses arbres fruitiers [...] »</i></p>
<p>Un lieu d’activités pour enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des jeux pour enfants, plutôt dans la partie sud du parc - Penser ces jeux comme universels (accessibles PMR) - Des jeux sur le thème de l’eau 	<p>Voir Séquence 3 Un lieu de découverte et de jeu p10</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méandre enchanté : aire de jeux pour les enfants - Voir Séquence 5 Une nature préservée <i>« berges du Vistre de la Fontaine »</i>
<p>Un lieu de pédagogie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une maison de la Nature - Mettre en place des jardins solidaires - Travailler avec les scolaires 	<p>Voir Séquence 5, page 11 La maison d’Ernest Pichon est réhabilitée en « maison des jardiniers ». Voir séquence 3 page 10 : « jardins thématiques »</p>
<p>Un lieu d’activités sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer des agrès fitness - Un parcours de santé 	<p>Voir séquence 4, page 10 : « Des petits équipements sportifs pourront y prendre place, cette offre d’activités étant aujourd’hui peu développée à proximité du centre-ville. » Voir séquence 6 Un espace de pratique sportive pour tous page 11</p>
<p>Un lieu de vie artistique et culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - S’inspirer du domaine d’Ô à Montpellier : manifestations populaires, musique, théâtre... - Installer des sculptures, festival des jardins... - Penser des installations pour accueillir des événements de grande ampleur (festivals internationaux...) 	<p>Lieu d’exposition Voir séquence 5 Une nature préservée</p>

Enjeu n°3 : préserver et valoriser la richesse naturelle

Propositions du panel	Propositions d’Alep
<p>Un parc qui protège la nature</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des zones refuges, zones non-piétinées, non-accessible au public (préservation biodiversité) - Artificialiser le moins possible : garder l’effet « poumon vert » surtout dans la partie nord, « agglomérée ») - Garder le côté naturel et arboré 	<p>Un parcours traverse cette île forestière protégée (visible mais non accessible). Cf : séquence 5 Une nature préservée p11</p> <p>Les espaces plus « fragiles » ou isolés sont en revanche fermés la nuit pour être préservés et sécurisés. Cf : Fonctionnement, accès et limites p11</p>
<p>Un lieu ambiance nature</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le bâti, notamment conserver les serres pour leur usage premier - Créer des espaces dédiés avec différentes atmosphères - Augmenter les espaces végétales (arboretum) 	<p>Les ambiances naturelles sont diverses et seront préservées et mises en scène (pépinières, verger, lanières cultivées, méandres oubliés, une forêt urbaine, une clairière, la bamboueraie...).</p> <p>Voir Séquence 1 page 9 : « l’ossature porteuse des anciennes serres de vente est préservée pour y accueillir la terrasse couverte du restaurant, ainsi qu’un jardin tropical la mettant en scène. »</p>
<p>Un lieu de pédagogie à la nature</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une maison de la Nature - Mettre en place des jardins partagés/pédagogiques 	<p>Cf. Enjeu précédent</p>

La suite de la concertation

Le prochain atelier aura lieu mercredi 17 octobre et sera l’occasion pour les participants, à partir de ce premier travail de comparaison, de faire des recommandations pour faire évoluer le scénario préférentiel proposé par ALEP ou le préciser.

